

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 23

Membres présents: 19

Suffrages exprimés: 23

République Française

Délibération N° 2017-77
Conseil Municipal du 31 MAI 2017

DATE DE CONVOCATION : 24 MAI 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER - J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - E. RAMBEAU - S. HIBON-MINET – C. FULPIN – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – P. FRÉON donne pouvoir à J.P. SIMON - J.P. ZUCCHI donne pouvoir à K. PERROIS – S. LABROUSSE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE -

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS: K. GAI – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI – S. LABROUSSE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: J.P. SIMON

OBJET : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LA DÉSIGNATION D'UN AGENT EN CHARGE D'UNE FONCTION D'INSPECTION (ACFI)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente peut effectuer une mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail.

Monsieur le Maire expose le contenu de la convention intitulée « Convention relative à une mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail »

Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 23 VOIX POUR** décide :

- ✓ De bénéficier de la mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.
- ✓ D'autorise Monsieur le maire à signer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente la convention dont le contenu a été exposé et tout acte en découlant.
- ✓ D'inscrire au budget et de mettre en recouvrement les sommes dues au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en application de ladite convention.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE